

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PONTOISE - 7802 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 26/08/2024 - 17722 - 2022 B 00700 - 909 892 150 - OFFICE NOTARIAL DE
VIGNY

Code office C.S.N.
003148

Code office CRPCEN
95026

Date de période (jj/mm/aaaa)
14/05/2022 au 31/12/2022

Date d'émission (jj/mm/aaaa)

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PONTAISE

26 AOUT 2024

BILAN	ACTIF	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (à déduire)	NET
ACTIF IMMOBILISÉ				
Capital souscrit non appelé		0.00		0.00
Immobilisations incorporelles		2 000 000.00	0.00	2 000 000.00
Immobilisations corporelles :				
Terrains		0.00	0.00	0.00
Constructions		0.00	0.00	0.00
Installations, agencements, aménagements		435 989.07	157 594.58	278 394.49
Matériel de transport		7 698.36	2 309.51	5 388.85
Matériel de bureau et matériel informatique		58 500.33	45 914.69	12 585.64
Mobilier de bureau		117 136.15	51 544.26	65 591.89
Immobilisations corporelles en cours		0.00	0.00	0.00
Immobilisations financières		3 396.63	0.00	3 396.63
	TOTAL (I)	2 622 720.54	257 363.04	2 365 357.50
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours		0.00	0.00	0.00
Avances et acomptes versés sur commandes		563.31		563.31
Créances :				
Créances client et comptes rattachés		72 767.34	0.00	72 767.34
Créances notaires en concours et en participation		11 000.63	0.00	11 000.63
Autres créances		1 665 791.99	0.00	1 665 791.99
Capital souscrit – appelé, non versé		0.00		0.00
Valeurs mobilières de placement		0.00	0.00	0.00
Disponibilités :				
Etablissements dépositaires autorisés		6 847 940.86		6 847 940.86
A déduire : Fonds détenus pour le compte d'un tiers (clients créditeurs)		6 731 518.02		6 731 518.02
Autres disponibilités		34 234.66		34 234.66
COMPTES DE RÉGULARISATION				
Charges constatées d'avance		11 286.87		11 286.87
	TOTAL (II)	1 912 067.64	0.00	1 912 067.64
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	0.00		0.00
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		4 534 788.18	257 363.04	4 277 425.14

Immobilisations incorporelles correspondant au droit de présentation	2 000 000.00
Immobilisations financières à moins d'un an	3 396.63
Charges constatées d'avance à plus d'un an	0.00

Code office C.S.N.	Code office CRPCEN	Date de période (jj/mm/aaaa)	Date d'émission (jj/mm/aaaa)
003148	95026	du 14/05/2022 au 31/12/2022	

BILAN

PASSIF

CAPITAUX PROPRES

Capital (dont versé) ou Capital individuel (si office individuel)	1 000.00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	0.00
Ecart de réévaluation	0.00
Réserves	
Réserves légales	0.00
Réserves statutaires ou contractuelles	0.00
Autres réserves	0.00
Report à nouveau	0.00
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	109 508.62
Sous déduction des comptes du ou des notaires associés	0.00
	SOUS-TOTAL
	110 508.62
Subventions d'investissements	0.00
Provisions réglementées	0.00
	TOTAL (I)
	110 508.62

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II) 0.00

DETTES

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 725 633.29
Emprunts auprès des associés	0.00
Emprunts et dettes financières divers	932 622.73
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	42 497.81
Dettes fiscales et sociales	325 030.40
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	72 417.50
Dettes notaires en concours et en participation	42 237.00
Autres dettes	26 477.79

COMPTES DE RÉGULARISATION

Charges constatées d'avance	0.00
	TOTAL (III)
	4 166 916.52

TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III) 4 277 425.14

Code office C.S.N.	Code office CRPCEN	Date de période (jj/mm/aaaa)	Date d'émission (jj/mm/aaaa)
003148	95026	du 14/05/2022 au 31/12/2022	

RESULTAT PROFESSIONNEL | FEUILLE 1

PRODUITS D'EXPLOITATION

70611	Emoluments fixes actes (hors formalités)	13 019.48
70612 (sauf 706129)	Emoluments fixes de formalités	207 941.88
706129	Écrêtement sur émoluments de formalités (à déduire)	533.06
7062 (sauf 7062019 et 7062089)	Emoluments proportionnels	1 349 624.66
7062019	Écrêtement sur émoluments proportionnels de vente (à déduire)	147.26
7062089	Écrêtement sur émoluments proportionnels divers (à déduire)	0.00
7064	Honoraires	357 986.92
7068	Emoluments acquis des confrères	88 666.40
708	Produits des activités annexes	2 569.64
A déduire :		
7069	Emoluments acquis aux confrères ou honoraires rétrocedés	95 465.34
709615/626/645	Remises totales d'émoluments et honoraires aux proches parents et collaborateurs	2 041.38
709611/622/641	Remises totales d'émoluments et honoraires aux clients	31 098.71
709625	Remises partielles d'émoluments aux proches parents et collaborateurs	0.00
Dont 7096250	Remises partielles d'émoluments aux proches parents et collaborateurs 10% max.	0.00
Dont 7096251	Remises partielles d'émoluments aux proches parents et collaborateurs 40% max.	0.00
709621	Remises partielles d'émoluments aux clients	0.00
Dont 7096210	Remises partielles d'émoluments aux clients 10% max.	0.00
Dont 7096211	Remises partielles d'émoluments aux clients 40% max.	0.00
TOTAL EMOLUMENTS ET HONORAIRES NETS DE REMISE : CHIFFRE D'AFFAIRES		1 890 523.23
713	Variations des stocks en cours en + ou en -	0.00
74	Subventions d'exploitation	7 075.20
75	Autres produits de gestion courante	0.00
781	Reprises sur amortissements et provisions	0.00
791	Transferts de charges	1 651.27

TOTAL (I) | 1 899 249.70

Code office C.S.N. 003148 Code office CRPCEN 95026 Date de période (jj/mm/aaaa) du 14/05/2022 au 31/12/2022 Date d'émission (jj/mm/aaaa)

RESULTAT PROFESSIONNEL | FEUILLE 2

CHARGES D'EXPLOITATION		
60** sauf 6064	Achats et consommations	43 146.68
6064	Fournitures de bureau	10 886.37
611	Sous-traitance	0.00
6132 et 614 et 6125	Location, charges immobilières et crédit bail immobilier	137 914.00
6122 et 6135	Location mobilière et leasing	60 881.43
615	Entretien matériel, mobilier et maintenance	45 558.82
616	Primes d'assurances	6 795.11
617 et 618	Etudes, recherches et documentation	19 491.18
621	Intérim et personnel extérieur à l'entreprise	0.00
622	Rémunérations de tiers et Honoraires	14 628.43
624 et 6251	Voyages et déplacements	9 334.12
625 sauf 6251	Missions et réceptions	82 145.33
6261 et 6268	Affranchissement et frais postaux divers	14 909.38
6265	Frais de télécommunication	18 701.09
627	Services bancaires et assimilés	100.00
6281	Cotisations professionnelles obligatoires	88 991.68
Autres 60, 61 et 62	Autres	4 772.67
TOTAL ACHATS ET SERVICES EXTÉRIEURS		558 256.29
6312	Taxe d'apprentissage	0.00
6313 et 6333	Participation à la formation professionnelle continue	21 025.20
6314 et 6334	Participation à l'effort de construction	0.00
63511	Cotisation Economique Territoriale (= CVAE et CFE)	-7 923.33
Autre 63	Autres impôts et taxes	7 263.00
TOTAL IMPÔTS ET TAXES		20 364.87
641 sauf 64113 et 64114	Rémunération de personnel (sauf notaires salariés et notaires associés en SEL)	716 038.75
64113	Rémunération des notaires salariés	20 608.54
64114	Rémunération des notaires associés en SEL ou SCP soumises à l'I.S.	0.00
645 sauf 64552 et 649	Charges sociales pour le personnel	252 488.39
64552	Cotisations CRPCEN sur émoluments et honoraires	77 115.68
	Cotisations sociales des notaires	51 436.35
6461	Retraite	48 323.80
6462	Maladie	10 306.00
6463	Allocations familiales	-8 042.00
6464	CSG déductible	0.00
646** <small>autres que ceux cités au-dessus</small>	Autres (organismes sociaux, retraite complémentaire...)	848.55
647 et 648	Autres charges sociales et de personnel	9 560.82
TOTAL RÉMUNÉRATIONS		1 127 248.53
65	Autres charges d'exploitation	4 366.94
681	Dotations aux amortissements et aux provisions	39 865.28
TOTAL (II)		1 750 101.91
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)		149 147.79

Code office C.S.N.	Code office CRPCEN	Date de période (jj/mm/aaaa)	Date d'émission (jj/mm/aaaa)
003148	95026	du 14/05/2022 au 31/12/2022	

RÉSULTAT PROFESSIONNEL | FEUILLE 3

76	Produits financiers	10 077.50
786	Reprises sur amortissements et provisions	0.00
796	Transferts de charges financières	0.00
	TOTAL (III)	10 077.50
66	Charges financières	16 622.50
686	Dotations aux amortissements et aux provisions	0.00
	TOTAL (IV)	16 622.50
	2. RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	-6 545.00
	PRODUITS COURANTS (I+III)	1 909 327.20
	CHARGES COURANTES (II+IV)	1 766 724.41
	3. RÉSULTAT COURANT (I-II+III-IV)	142 602.79
77	Produits exceptionnels	66.83
787	Reprises sur amortissements et provisions	0.00
797	Transfert de charges	0.00
	TOTAL (V)	66.83
67	Charges exceptionnelles	0.00
687	Dotations aux amortissements et aux provisions	0.00
	TOTAL (VI)	0.00
	4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	66.83
691	PARTICIPATION DES SALARIÉS (VII)	0.00
695, 696, 697, 698, 699	IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS (VIII)	33 161.00
	TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	1 909 394.03
	TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	1 799 885.41
	5. RÉSULTAT DE L'EXERCICE	109 508.62
	(Bénéfices ou perte à préciser + ou -)	
+ 695, 696, 697, 698, 699	Impôts sur les sociétés (VIII)	33 161.00
+ 64114	Rémunération des notaires associés en SEL ou SCP soumises à l'I.S.	0.00
-	Intérêts emprunts professionnels des associés	0.00
+ ou -	Plus-value ou moins-value sur cession d'office	0.00
	6. RÉSULTAT PROFESSIONNEL	142 669.62
	(Bénéfices ou perte à préciser + ou -)	

Déclaration d'Activité Professionnelle

Définitive -Version 1 - Imprimé le mardi 3 janvier 2023 à 12:09:26

Code office C.S.N.	Code office CRPCEN	Date de période (jj/mm/aaaa)	Date d'émission (jj/mm/aaaa)
003148	95026	du 14/05/2022 au 31/12/2022	

COMMENTAIRE:



CONSEIL SUPÉRIEUR DU NOTARIAT

Règlement national / Règlement Inter-cours Art.22

Volet
1

Déclaration d'Activité Professionnelle

Version de schéma de DAP v17 - Définitive - Version 1 - Imprimé le mardi 3 janvier 2023 à 12:09:26

A

Code office C.S.N. 003148	Code office CRPCEN 95026	Date de période (jj/mm/aaaa) du 14/05/2022 au 31/12/2022	Date d'émission (jj/mm/aaaa)
Nom du titulaire de l'office (individuel)			
Dénomination sociale SARL OFFICE NOTARIAL DE VIGNY			
Adresse du siège 1 IMPASSE DES CENDRES, PLACE D'AMBOISE			
Code postal et localité de destination ou code cedex et libellé cedex 95450 VIGNY		N° SIRET office 90989215000014	
N° de tél. 0130392338	N° de télécopie 0130392701	Courriel du référent DAP etude95026.vigny@notaires.fr	

B

	Type d'office	Régime fiscal
Nombre d'actes au répertoire (hors déclarations de succession)	1119	SELARL IS
Nombre de déclarations de succession	77	Nombre de parts ou d'actions composant le capital social de la société 1000
		Nombre d'offices de la SDN 0

C

Situation au	31/12/2022						
Nombre de notaires hors notaires salariés	1	dont notaires associés en industrie seulement	0	Nombre de notaires salariés non associés	1		
Effectif déclaré CRPCEN à la date de fin de période	22		dont personnes sous contrat à durée déterminée (à l'exclusion des notaires stagiaires)	2		Autres personnes appointées	
	Not. salariés	Not. assistants	Not. stagiaires	Autres cadres	Autres techniciens		Employés
Temps plein	1	1	0	9	4		6
Temps partiel	0	0	0	0	0		1
	Equivalent Temps plein en fin d'exercice					22.00	0

Nom du logiciel comptable	iNotComptabilité	N° de la version	3.0	N° du récépissé	18-4/2.0
---------------------------	------------------	------------------	-----	-----------------	----------

« Conformément à la loi « Informatique et Libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, le CSN dispose d'un traitement informatique pour la mise en œuvre du Fichier central des Notaires. A cette fin, le CSN est amené à enregistrer et à utiliser les données vous concernant. Le CSN, les instances du notariat ainsi que les organismes du notariat habilités sont les destinataires de ces données. En vertu des articles 38 et suivants de la loi précitée, vous pouvez exercer vos droits d'accès et de rectificationaux données vous concernant en contactant le Correspondant à la Protection des Données désigné par le CSN à cpd-adsn@notaires.fr.»

Code office C.S.N. 003148	Code office CRPCEN 95026	Date de période (jj/mm/aaaa) du 14/05/2022 au 31/12/2022	Date d'émission (jj/mm/aaaa)
------------------------------	-----------------------------	---	------------------------------

D1 NOTAIRES AYANT EXERCÉ AU COURS DE L'ANNÉE DANS L'OFFICE

Réf.	Code notaire CSN	Nom	Prénom
1/2	029447	MAISONNEUVE	Alice
	Statut	Date de début d'exercice (jj/mm/aaaa)	Date de fin d'exercice (jj/mm/aaaa)
			Nb de parts ou d'actions au 31/12 capital
			Nb de parts ou d'actions au 31/12 industrie
	Notaire salarié non associé	16/08/2022	31/12/2022

RÉPARTITION DES RÉSULTATS ET DE CERTAINES CHARGES

Quotepart bénéfice ou perte (sauf société soumise à l'IS)	0.00	Bénéfice distribuable à l'associé (société soumise à l'IS uniquement)	0.00
Cotisations sociales du notaire	0.00	Rémunération du notaire associé en SEL	0.00
Capital remboursé dans l'année	0.00	Rémunération du notaire salarié	20 608.54
Intérêts des emprunts professionnels de l'associé (non supportés par l'office)	0.00		

Réf.	Code notaire CSN	Nom	Prénom
2/2	022227	LEBRUN	Eric
	Statut	Date de début d'exercice (jj/mm/aaaa)	Date de fin d'exercice (jj/mm/aaaa)
			Nb de parts ou d'actions au 31/12 capital
			Nb de parts ou d'actions au 31/12 industrie
	PDG, DG ou Gérant de SEL	14/05/2022	31/12/2022

RÉPARTITION DES RÉSULTATS ET DE CERTAINES CHARGES

Quotepart bénéfice ou perte (sauf société soumise à l'IS)	0.00	Bénéfice distribuable à l'associé (société soumise à l'IS uniquement)	109 508.62
Cotisations sociales du notaire	51 436.35	Rémunération du notaire associé en SEL	0.00
Capital remboursé dans l'année	0.00	Rémunération du notaire salarié	0.00
Intérêts des emprunts professionnels de l'associé (non supportés par l'office)	0.00		

D2 NOTAIRES ET/OU PORTEURS DE PARTS OU D' ACTIONS N'EXERÇANT PAS TEMPORAIREMENT OU N'EXERÇANT PLUS DANS L'OFFICE AU COURS DE L'ANNÉE

TOTAL POUR TOUTES LES RÉFÉRENCES DES CADRES D1 ET D2

Total du nombre de parts ou d'actions au 31/12	1000	Total des intérêts des emprunts professionnels des associés (non supportés par l'office)	0.00
Total des cotisations sociales des notaires	51 436.35	Total des rémunérations des notaires associés en SEL	0.00
Total du capital remboursé dans l'année	0.00	Total des rémunérations des notaires salariés	20 608.54

Total quote part bénéfice distribuable ou perte	0.00	Total du bénéfice distribuable aux associés (société soumise à l'IS uniquement)	109 508.62
---	------	--	------------

Code office C.S.N.	Code office CRPCEN	Date de période (jj/mm/aaaa)	Date d'émission (jj/mm/aaaa)
003148	95026	du 14/05/2022 au 31/12/2022	

E INVESTISSEMENTS DE L'ANNÉE

2135 et 218100	Locaux, installations et agencements	435 989.07
218 sauf 218100	Mobilier, matériel et matériel roulant	183 334.84
	TOTAL	619 323.91

F ÉMOLUMENTS PROPORTIONNELS

706201	Emoluments de ventes	513 754.76
(sauf 7062019)		
7062019	Écrêtement sur émoluments proportionnels de vente (à déduire)	147.26
706202	Emoluments de crédits	109 796.22
706203	Emoluments de sociétés soumises à publicité foncière	26 169.61
706204	Emoluments d'actes familiaux et de successions	697 489.34
706208	Emoluments proportionnels divers	2 414.73
(sauf 7062089)		
7062089	Écrêtement sur émoluments proportionnels divers (à déduire)	0.00
	TOTAL NET DES ÉCRÊTEMENTS	1 349 477.40

G HONORAIRES DE NÉGOCIATION ET DE TRANSACTION

	Honoraires de négociation d'immeubles	0.00
	Honoraires de négociation de baux commerciaux et de ventes de fonds de commerce	0.00
	Honoraires de négociation de baux d'habitation	0.00
	Autres honoraires de négociation	0.00
706405	Total honoraires de négociation	0.00
706406	Honoraires de transaction	0.00

Code office C.S.N.	Code office CRPCEN	Date de période (jj/mm/aaaa)	Date d'émission (jj/mm/aaaa)
003148	95026	du 14/05/2022 au 31/12/2022	

H AUTRES HONORAIRES

(h1) Autres honoraires du secteur commercial

706407	Contrats de louage	0.00
706408	Ventes par adjudication volontaire de meubles	0.00
706421	Ventes fonds de commerce	0.00
706422	Baux commerciaux	0.00
706423	Droits spécifiques des sociétés (contrats de société, consultations, statuts)	3 000.00
	SOUS-TOTAL (h1)	3 000.00

(h2) Honoraires de consultation détachables

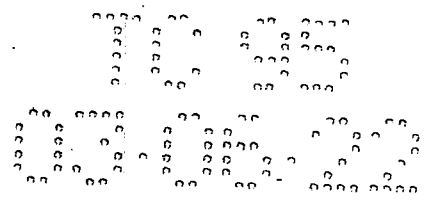
706430	Droits de recettes – gérance	0.00
706440	Expertises	0.00
706451	Consultations et analyses patrimoniales	343 392.77
706460	Consultations aux associations et collectivités – Contrats d'association	0.00
706470	Autres consultations juridiques et fiscales	11 594.15
	SOUS-TOTAL (h2)	354 986.92
	TOTAL	357 986.92

SOMMES REVERSÉES AU TRÉSOR AU COURS DE L'EXERCICE

Taxe de Publicité Foncière, TVA sur mutation, Prélèvement libératoire enregistrement.	5 855 786.75
Droits de mutation entre vifs	3 189 496.81
Droits de succession	1 129 753.57
Plus-values	505 815.00
	TOTAL
	10 680 852.13

10/02/02

[Handwritten mark]



ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Raison Sociale : OFFICE NOTARIAL DE VIGNY

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

Adresse : place d'Ambroise, 1 impasse des cendres
95450 VIGNY

RES Pontoise 909 892 150

Les présentes assemblées générales
 feuillets servant de livre d'assemblées générales
 à l'office notarial de Vigny
 a été coté et paraphé par Nous, Président du Tribunal
 de Commerce de Pontoise

[Handwritten signature]

Le Présent livre coté et paraphé, a été inscrit par
 Nous, Greffier sur le registre spécial tenu au Greffe
 du Tribunal de Commerce de Pontoise

N° 496
 Le 3/6/2002



[Handwritten signature]



OFFICE NOTARIAL DE VIGNY

Société à Responsabilité Limitée au capital de 1.000 Euros
Siège social : Place d'Amboise, 1 impasse des Cendres, 95450 VIGNY
RCS PONTOISE 909 892 150

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 13 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 13 juin à Vigny à 9H

Les associés de la société OFFICE NOTARIAL DE VIGNY, Société à Responsabilité Limitée au capital de 1.000 Euros, se sont réunis à la Place d'Amboise, 1 impasse des Cendres, 95450 VIGNY, en Assemblée générale mixte.

SONT PRESENTS :

- Monsieur Éric LEBRUN propriétaire de cent parts en pleine propriété, Numérotées de 1 à 100 ci	100 parts
- La SPFPL LENY propriétaire de neuf cent parts en plein propriété, Numérotées de 101 à 1.000 ci	900 parts
TOTAL égal aux	1.000 parts
Composant le capital social.	

Le total des parts présentes ou représentées étant de 1.000 soit la totalité des parts sociales émises par la Société, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

Monsieur Éric LEBRUN, en qualité de gérant associé, présent accepte de présider l'Assemblée Générale.

Il est établi une feuille de présence qui est signée par les associés présents.

Le président de l'assemblée constate que tous les associés de la société sont présents, l'assemblée peut, en conséquence, valablement délibérer.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Les copies des lettres de convocation aux associés ;
- La feuille de présence ;
- Les statuts de la société ;
- Le rapport de la gérance ;
- Le texte des résolutions proposées à l'assemblée générale par la gérance.

Il précise que tous les documents prescrits par la loi ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social dans les délais légaux.

L'Assemblée sur sa demande, lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

Le président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- La fixation de la rémunération de Monsieur Éric LEBRUN en sa qualité de gérant mandataire social de la société OFFICE NOTARIAL DE VIGNY, et ce conformément aux stipulations de l'article 12 des statuts de la société.
- L'approbation de la convention de compte-courant entre la Société OFFICE NOTARIAL DE VIGNY et ses associés en date du 13 juin 2022
- L'augmentation de capital social de la société OFFICE NOTARIAL DE VIGNY
- Les modifications des statuts corrélatives à l'augmentation de capital social
- Les pouvoirs à donner

Monsieur Éric LEBRUN, en qualité de gérant associé, donne lecture du rapport de gestion de la Gérance.

Enfin, il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix les résolutions ci-après figurants à l'ordre du jour.

Avant de procéder aux votes de la résolution figurant à l'ordre du jour, l'assemblée prend acte des déclarations des associés, selon lesquelles chacun d'eux s'est déclaré, être parfaitement informé des conséquences et impacts des projets de cession sur lesquels l'assemblée doit statuer.

Chacun des associés s'est également déclaré être en mesure de voter sur la demande d'agrément en pleine conscience et libre de toute contrainte.

PREMIERE RESOLUTION

Après avoir pris connaissance du rapport de gestion, l'assemblée décide d'attribuer au gérant associé, Monsieur Éric LEBRUN, une rémunération mensuelle brute de 10.000 € (DIX MILLE EUROS), étant précisé que cette somme est nette de toutes charges sociales obligatoires et facultatives. Les charges sociales obligatoires et facultatives liées la rémunération du gérant seront prises en charges par la société.

L'assemblée adopte cette résolution à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée approuve la convention de compte courant conclue entre la société OFFICE NOTARIAL DE VIGNY et ses associés, Monsieur Éric LEBRUN et la SPFPL LENY, en date du 13 juin 2022.

L'assemblée adopte cette résolution à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée décide d'augmenter le capital de 39.000 € (trente-neuf mille euros) pour le porter ainsi de 1.000 € (mille euros) à 40.000 € (quarante mille euros), par émission au pair de 39.000 actions nouvelles de 1 € (un euro) chacune.

Les actions nouvelles seront libérées de la totalité de leur montant nominal lors de leur souscription.

L'assemblée générale décide de réserver la souscription des actions nouvelles à émettre à :

La SPFPL LENY déjà associée, pour la totalité de ces actions.

Les actions souscrites devront, lors de leur souscription, être libérées en espèces.

Les souscriptions seront reçues au siège social dans les trente jours à compter de ce jour.

Toutefois, la souscription sera close par anticipation dès que toutes les actions auront été souscrites par le souscripteur auquel la présente augmentation de capital est réservée.

L'assemblée adopte cette résolution à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article 7 des statuts de la société OFFICE NOTARIAL DE VIGNY comme suit :

ARTICLE 7 : CAPITAL SOCIAL

Le capital social, après augmentation de capital par assemblée générale mixte en date du 13 juin 2022, est fixé à un montant de quarante mille euros (40.000 €). Il est divisé en quarante mille (40.000) parts sociales au nominal d'un euro (1 €) attribuées aux apporteurs à proportion des apports, à savoir :

• Monsieur Éric LEBRUN	100 parts
• La SPFPL LENY	39.900 parts
Total des parts	40.000 parts

L'assemblée adopte cette résolution à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales et de publicité afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.

L'assemblée adopte cette résolution à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11 heures

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel a été signé par le président et les associés, après lecture.

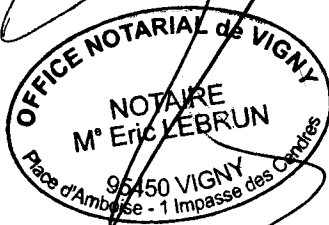
Le Gérant Signature

Éric LEBRUN

Signatures des associés

Éric LEBRUN

SPFPL LENY



*Caroline Lebrun
à l'acquisition*